

Belgium-Anderlecht: Repair and maintenance services

OJ S 131/2023 11/07/2023

Contract notice

Services

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: ULB Hôpital Erasme

National registration number: 0941.792.893

Postal address: Route de Lennik, 808

Town: Anderlecht

NUTS code: BE1 Région de Bruxelles-Capitale/Brussels Hoofdstedelijk Gewest

Postal code: 1070

Country: Belgium

Contact person: Madame Ahlame Lanaya

E-mail: ahlame.lanaya@hubruxelles.be

Telephone: +32 25554325

Fax: +32 25554360

Internet address(es):

Main address: www.erasme.ulb.ac.be

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/1976/KC/2023>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://eten.publicprocurement.be>

I.4. Type of the contracting authority

Other type: Hôpital

I.5. Main activity

Health

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

La Gestion technique et la Garantie totale des principales installations techniques des bâtiments hospitaliers H.U.B.

Reference number: 2023/07

II.1.2. Main CPV code

50000000 Repair and maintenance services

II.1.3.

Type of contract

Services

II.1.4. Short description

voir II.2.4

II.1.5. Estimated total value**II.1.6. Information about lots**

This contract is divided into lots: no

II.2. Description**II.2.3. Place of performance**

NUTS code: BE1 Région de Bruxelles-Capitale/Brussels Hoofdstedelijk Gewest

Main site or place of performance: Plusieurs lieux\diverse locaties

II.2.4. Description of the procurement

La Gestion technique et la Garantie totale des principales installations techniques des bâtiments hospitaliers H.U.B.

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Moyens humains mis à disposition/ équipe dédiée à l'exécution du marché / Weighting: 10

Quality criterion - Name: Méthodologie de travail et de communication et moyens techniques / Weighting: 20

Cost criterion - Name: Prix / Weighting: 70

II.2.6. Estimated value**II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system**

Duration in months: 120

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information**Section III: Legal, economic, financial and technical information**

III.1. Conditions for participation**III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers**

List and brief description of conditions:

* Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016.

L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure.

* Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016.

L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants :

1. Conformément à l'article 67 §1er, deuxième alinéa, de l'arrêté royal du 18 avril 2017, la capacité financière et économique des soumissionnaires sera justifiée par: - Une déclaration concernant le chiffre d'affaires annuel moyen du soumissionnaire et le chiffre d'affaires annuel moyen dans le domaine d'activités couvert par le marché, pour les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création ou du début d'activités du soumissionnaire, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

Minimum level(s) of standards possibly required:

1. 30.000.000 euros pour le chiffre d'affaires annuel moyen global, 10.000.000 euros pour le chiffre d'affaires annuel moyen pour le domaine d'activité couvert par le marché pour les 3 dernières années

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants :

1. Le soumissionnaire présentera une liste de références de services de gestion technique similaires à ceux faisant l'objet du présent marché, effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

2. Références travaux : Le soumissionnaire présentera une liste des travaux similaires à ceux faisant l'objet du présent marché (cfr. descriptif des travaux en annexe "Clauses techniques travaux"), exécutés au cours des cinq dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

3. Effectifs : Le soumissionnaire établira une déclaration mentionnant les effectifs moyens annuels du soumissionnaire au cours des trois dernières années.

4. Le soumissionnaire fournira une preuve que l'entreprise dispose des agréments nécessaires à l'obtention de certificat vert pour les travaux de remplacement de l'unité de cogénération renseignés dans le descriptif des travaux en annexe "Clauses techniques travaux". Le soumissionnaire fournira également une preuve que l'entreprise dispose d'un label de qualité par les suivants : le certificat VCA (Veiligheidschecklist Aannemers), appelé en français le LSC (Liste de contrôle sécurité, santé et environnement entreprises contractors) ou l'attestation BeSaCC (Belgian Safety Criteria for Contractors). Le soumissionnaire complètera, à ce sujet, la case "Certificats établis par des organisations indépendants concernant les normes d'assurance de la qualité" de la section D du DUME.

Minimum level(s) of standards possibly required:

1. Parmi ces références, le soumissionnaire devra prouver la réalisation d'au moins : - 2 missions au cours des 3 dernières années concernant la réalisation de marchés de services incluant des travaux de performance énergétique et des clauses de performance énergétique en phase d'exploitation. Au moins l'une d'entre elles concernera la gestion d'un patrimoine technique incluant une superficie de plus de 50.000 m² chez un même client ; - 3 missions au cours des 3 dernières années relatives à la gestion technique d'un patrimoine hospitalier de 15.000 m² minimum par référence (une référence unique couvrant 3*15.000 m² est donc acceptée) ;

NB - Une même référence peut couvrir plusieurs des exigences reprises ci-dessus ; - Un contrat en cours peut être présenté en référence pour autant que la durée écoulée du contrat soit supérieure ou égale à trois ans. Les prestations de services (y compris en cours) sont prouvées par des attestations de bonne exécution émises ou contresignées par l'autorité compétente, par le client privé ou, à défaut, par une déclaration du soumissionnaire. Dans tous les cas, ces attestations doivent s'accompagner des coordonnées (GSM et e-mail) de la personne de contact pour chacune des références citées.

2. Parmi ces références, le soumissionnaire devra prouver, via la fourniture d'attestations de bonne exécution pour ces travaux, la réalisation d'au moins : - 3 missions au cours des 5 dernières années relatives à l'étude et à la création/rénovation de cogénération d'une puissance supérieure à 300kW

NB - Une même référence peut couvrir plusieurs des exigences reprises ci-dessus. Le soumissionnaire complètera, à ce sujet, la case "Pour les marchés de travaux : exécution des travaux du type spécifié" de la section C du DUME.

3. Le soumissionnaire doit disposer en Belgique au cours des trois dernières années d'un effectif égal ou supérieur à 100 personnes dans l'activité de maintenance, parmi lesquelles au moins 5 cadres (dont 2 sont au moins universitaires ou de niveau universitaire). Le soumissionnaire complètera, à ce sujet, les cases "Nombres de cadres" et "Effectifs moyens annuels" de la section C du DUME.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

Framework agreement with a single operator

In the case of framework agreements, provide justification for any duration exceeding 4 years:

Cette dérogation à la durée maximale de principe de 4 ans fixée par la loi relative aux marchés publics est motivée par la complexité technique des installations, le nombre d'installations techniques nécessite une connaissance profonde des installations, des compétences et un savoir-faire que le prestataire de services n'acquiert qu'après une longue durée et une...(voir documents du marché)

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 25/08/2023 Local time: 11:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted
French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender
Tender must be valid until: 24/08/2024

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 25/08/2023 Local time: 11:00

Place:

Service des Achats et Marchés Publics, rue Meylemeersch 90 à 1070 Bruxelles.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about electronic workflows

Electronic invoicing will be accepted

VI.3. Additional information

Visite du site requise et ne pas participer à la visite du site engendre la nullité de l'offre:

- Site CRG : Rue de la Charrette 27 à 1200, 1200 Bruxelles : le 18 juillet 2023 à 08h30 précises.

- Site LOTHIER : Boulevard Baudoin 27, 1000 Bruxelles : le 18 juillet 2023 à 14h00 précises.

- Site ULB : Route de Lennik 808, 1070 Anderlecht : le 19 juillet 2023 à 08h30 précises.

- Site ERASME : Route de Lennik 808, 1070 Anderlecht : le 19 juillet 2023 à 10h30 précises.

- Site LAEKEN : Avenue Crocq 15, 1020 Laeken : le 25 juillet 2023 à 08h30 précises.

Les offres peuvent uniquement être introduites électroniquement sur le site internet de e-Tendering <https://eten.publicprocurement.be/>.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE BRUXELLES

Postal address: Rue Quatre Bras 13

Town: Bruxelles

Postal code: 1000

Country: Belgium

Telephone: +32 25086111

Fax: +32 25086277

VI.5. Date of dispatch of this notice

06/07/2023